



## Convention de régime de débits pré autorisés (DPA)

**Pour débiter le processus du prélèvement automatisé, le compte ne doit pas avoir d'arriérages, d'intérêts et/ou de pénalités à payer et vous devez nous fournir un spécimen de chèque.**

**Les montants de chaque coupon seront prélevés dans votre compte aux dates spécifiées sur vos comptes de taxes annuels seulement. Aucuns montants des taxes complémentaires seront prélevés.**

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que la Municipalité de Chelsea ait reçu de ma/notre part un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit arriver au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain débit à l'adresse indiquée ci-dessous.

La Municipalité de Chelsea ne peut céder la présente autorisation, ni directement ni indirectement, par application de la loi, changement de contrôle ou autrement, sans me/nous donner au moins 10 jours de préavis écrit.

« J'ai/Nous avons certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Une demande de remboursement doit être envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous.

J'autorise/Nous autorisons la Municipalité de Chelsea et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que je pourrais/nous pourrions autoriser à tout moment) à commencer à déduire selon mes/nos instructions, des montants répétitifs mensuels et/ou des paiements ponctuels occasionnels pour le règlement des montants des taxes annuelles portés au débit de mon/notre ou mes/nos comptes avec la Municipalité de Chelsea.

**\* SVP, joindre un spécimen chèque\***

Initiales

### EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Date : \_\_\_\_\_ Débutez le prélèvement à partir du: \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_ Copropriétaire : \_\_\_\_\_

Numéro de matricule: \_\_\_\_\_ Adresse de la propriété : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (bureau) \_\_\_\_\_ (résidence) \_\_\_\_\_

### INFORMATION SUR VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

Nom de l'institution financière \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Signatures autorisées : \_\_\_\_\_

Municipalité de Chelsea  
Service de la taxation  
100, chemin Old Chelsea  
Chelsea (Québec) J9B1C1  
☎ 819 827-1124  
taxation@chelsea.ca